

CONSTRUCTION

BAS CARBONE

AVEC LE BOIS

Une initiative
de cecobois

GUIDE D'ADHÉSION DE LA COALITION CBCB

2024 - 2026

Plan pour une
économie
verte 

Québec 

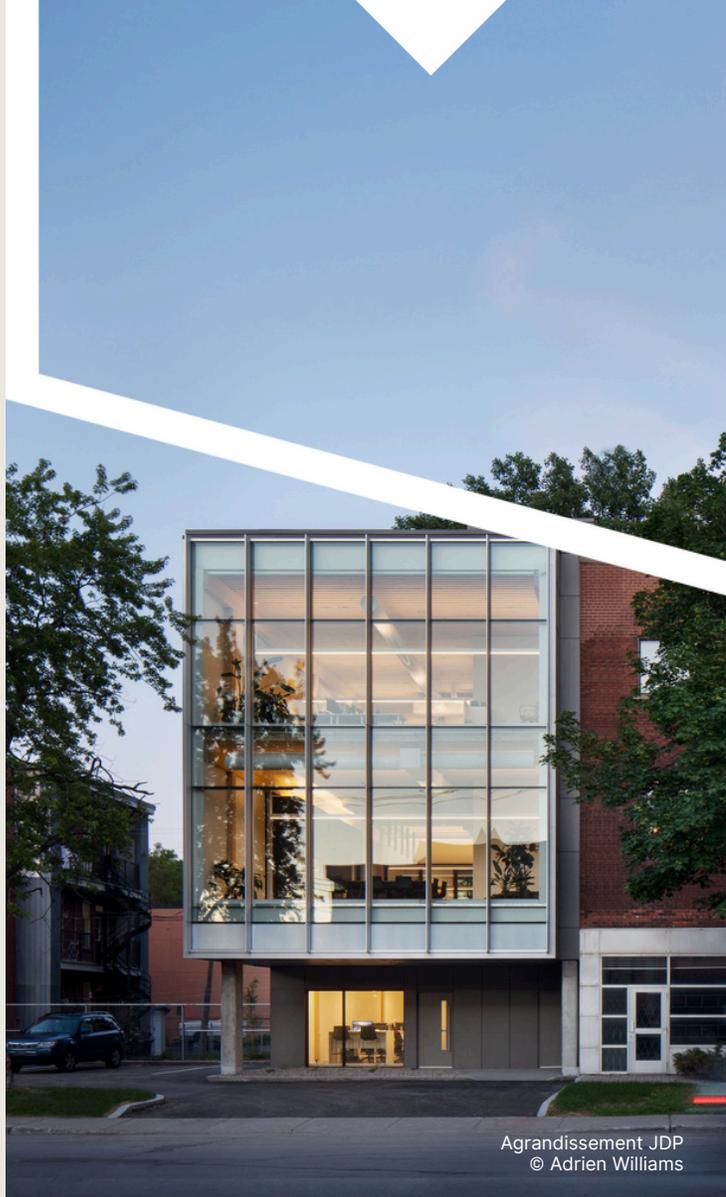
L'initiative CBCB est soutenue par le gouvernement du Québec via la Politique d'intégration du bois dans la construction et le Plan pour une économie verte 2030.

Guide d'adhésion - PRO

LA MISSION DE LA COALITION CBCB

Mobiliser les professionnels de la construction autour de la réduction du carbone intrinsèque par l'utilisation du bois dans les bâtiments :

- Regrouper les acteurs de la construction prêts à s'engager vers la sobriété carbone avec le bois dans le secteur du bâtiment;
- Cibler la réduction du carbone intrinsèque avec le bois comme un moyen de décarboner le secteur de la construction au Québec;
- Préconiser l'utilisation du bois, matériau sobre en carbone et issue d'une ressource renouvelable, pour réduire l'empreinte carbone des bâtiments;
- Contribuer à la réduction des émissions de GES et à la décarbonation du Québec, un bâtiment à la fois avec le bois.



Agrandissement JDP
© Adrien Williams

CONTEXTE

Le secteur de la construction est reconnu comme un important secteur émetteur de GES. Selon l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction (GlobalABC), ce secteur totalise à lui seul 37 % des émissions mondiales de GES.

On réalise aujourd'hui qu'une proportion importante des émissions de GES dans ce secteur provient de la fabrication des matériaux de construction appelé le carbone intrinsèque.

Au Québec, où la source d'énergie prédominante utilisée pour le chauffage et l'éclairage des bâtiments est l'hydroélectricité, une énergie décarbonée, le carbone intrinsèque des matériaux représente une part importante de l'empreinte carbone d'un bâtiment sur l'ensemble de son cycle de vie.

La substitution de matériaux de structure à forte intensité carbone, tels que l'acier et le béton, par le bois permet une réduction des émissions de GES allant de 25% à 40%.

POURQUOI ADHÉRER ?

- Rejoindre un mouvement québécois en faveur de la réduction du carbone intrinsèque par l'utilisation du bois;
- Accéder facilement à l'information, ressources, outils et expertises sur la décarbonation des bâtiments avec le bois;
- Rester informé et à l'affût des innovations et des projets bas carbone en bois réalisés au Québec;
- Bénéficier de contenus de formation et de documentations portant sur le carbone intrinsèque en lien avec l'utilisation du bois pour vos clients;
- Augmenter le rayonnement de vos actions en bénéficiant de la vitrine de l'initiative CBCB;
- Contribuer à la base de données de Cecobois permettant de documenter l'empreinte carbone des bâtiments.

QU'EST-CE QUE CELA IMPLIQUE ?

Partant du principe que la décarbonation se fait un bâtiment à la fois, l'objectif de la Coalition CBCB est de créer un regroupement d'entreprises et de donneurs d'ouvrages, dont les municipalités, qui collectivement, souhaitent accélérer la décarbonation du secteur de la construction au Québec par la réduction du carbone intrinsèque avec le bois.

Comme signataire de la Coalition CBCB, votre entreprise s'engage à préconiser la réduction du carbone intrinsèque auprès de ses clients en privilégiant l'utilisation du matériau bois comme moyen d'y parvenir.

Dans le cadre de l'initiative CBCB, Cecobois s'engage à vous offrir de la formation et des outils portant sur le carbone intrinsèque et l'utilisation du matériau bois nécessaire à l'atteinte de vos objectifs.

Comme signataire de la Coalition CBCB, votre entreprise consent à signer la lettre d'engagement proposée par Cecobois et à mettre en œuvre un plan d'action.

En espérant que vous rejoindrez ce mouvement soucieux de mettre en œuvre des actions concrètes qui permettront de réduire les émissions de GES et l'empreinte carbone des bâtiments par l'utilisation du bois.

VISIBILITÉS OFFERTES PAR L'INITIATIVE CBCB

L'initiative CBCB s'engage à offrir, aux entreprises signataires, les visibilitées suivantes :

- un article de blogue présentant l'engagement de votre entreprise, votre équipe, vos stratégies de réduction et vos projets bas carbone soumis à l'initiative CBCB;
- des publications présentant l'engagement de votre entreprise et vos réalisations de projets bas carbone sur les médias sociaux de l'initiative CBCB et l'infolettre de Cecobois;
- une fiche pour chacun de vos projets bas carbone en bois dans le répertoire de projet bas carbone de Cecobois, conformément aux critères d'éligibilité;

PROJETS BAS CARBONE

Critères d'éligibilité des projets bas carbone en bois

Le signataire devra :

- avoir réalisé une évaluation comparative de GES à l'aide de GESTIMAT;
- avoir considéré le bois au niveau de la structure (ou dans l'enveloppe si applicable);
- avoir accepté de partager les résultats de votre évaluation de GES avec l'équipe CBCB pour diffusion et promotion;
- avoir soumis un projet réalisé au cours des 5 dernières années.

Étapes pour soumettre un projet bas carbone réalisé en bois :

Le signataire devra :

1. Effectuer une évaluation comparative de GES détaillée avec GESTIMAT incluant les quantités de matériaux réelles;
2. Faire valider votre évaluation comparative de GES par un tiers;
3. Comparer les résultats de votre évaluation comparative de GES soit avec un bâtiment de référence ou avec la moyenne établie par Cecobois ;
4. Soumettre votre projet en acceptant de partager les résultats de votre évaluation avec l'équipe CBCB (en cliquant sur le bouton dans l'outil GESTIMAT);
5. Avant diffusion du projet, l'équipe CBCB procédera à la vérification des quantités et de la comparabilité d'un bâtiment de référence ou la moyenne par typologie de bâtiment avec le projet réalisé;
6. Fournir les informations et les photos de votre projet dans le formulaire de soumission de projet bas carbone pour publication dans le répertoire de projet bas carbone de Cecobois.

VOS ENGAGEMENTS...

1 Développer les connaissances des professionnels de votre entreprise sur la décarbonation des bâtiments

Accroître les connaissances des professionnels sur l'impact des décisions de conception et leurs effets sur l'empreinte carbone des bâtiments plus précisément du carbone intrinsèque est essentiel. En tant que signataire, vous pourrez renforcer votre expertise interne, développer vos connaissances sur le carbone intrinsèque des bâtiments en fonction des besoins et de votre niveau d'avancement, et vous consacrer à cette communauté de pratique.

Cecobois, par l'intermédiaire de l'initiative CBCB, offre des formations et des contenus techniques (ex : fiches argumentaires, fiches techniques, balado, blogue, revue de littérature, etc.) permettant d'enrichir votre réflexion et de mieux définir vos pratiques pour une gestion efficace du carbone intrinsèque dans vos projets.

2 Viser des objectifs de réduction chiffrables du carbone intrinsèque par l'utilisation du bois

Les professionnels du bâtiment ont un rôle à jouer pour contribuer à réduire les émissions de GES associées au secteur du bâtiment. En tant que signataire, vous ciblez la réduction du carbone intrinsèque avec le bois comme l'un des moyens pour décarboner vos projets.

En tant que signataire, votre objectif de réduction GES attribuable à la production de matériaux de structure (et d'enveloppe si applicable) des projets réalisés sera fixé par rapport au bâtiment de référence ou la moyenne par typologie de bâtiment établie par Cecobois.

3 Quantifier l'empreinte carbone de vos projets avec l'outil GESTIMAT

L'adoption de choix plus sobre en carbone par les professionnels du bâtiment passe par l'accès à un outil de quantification des GES facile, rapide et transparent. GESTIMAT est un outil d'estimation des émissions de GES liées à la fabrication des matériaux de structure et d'enveloppe du bâtiment développé par Cecobois, en collaboration avec le Fonds vert du Gouvernement du Québec.

La modélisation rapide de différents scénarios de bâtiments à l'étape d'avant-projet, avec une option bois, permet de comparer rapidement deux ou trois scénarios grâce au bâtiment de référence ou d'analyser un bâtiment réalisé. GESTIMAT est un outil d'aide à la décision qui permet de mieux définir vos stratégies de réduction.

Cecobois, par l'intermédiaire de l'initiative CBCB, reconnaît l'évaluation comparative de GES des projets des signataires, à différents niveaux d'avancement:

- soit en avant-projet;
- un projet réalisé ;
- un projet réalisé au cours des 5 dernières années dont l'évaluation comparative de GES avec GESTIMAT n'a pas été effectuée (évaluation rétroactive).



4 Contribuer à la base de données de Cecobois visant à documenter l'empreinte carbone moyenne des bâtiments

Sachant que les données de qualité sont essentielles pour documenter l'empreinte carbone moyenne des bâtiments et faciliter l'établissement de cibles de réduction, Cecobois souhaite poursuivre sa revue des données d'analyse du cycle de vie (ACV) et d'évaluations GES de bâtiments pour établir un portrait québécois plus juste en matière d'empreinte carbone moyenne des bâtiments.

Les signataires seront invités à soumettre les résultats d'ACV et d'évaluations GES de bâtiments réalisés. Les données seront agrégées afin d'obtenir des moyennes (ex. : par typologies, par types de structures, etc.) et confidentielles.

En tant que signataire et participant à la base de données, cela permet :

- d'obtenir davantage de données diversifiées du point de vue des typologies de bâtiments et des types de structure (pas limitées à des bâtiments en bois, mais à tout type de structure);
- de contribuer à documenter l'empreinte carbone moyenne de différentes typologies de bâtiments (kg éq. CO2 / m2).

5 Contribuer au rayonnement de l'initiative Construction bas carbone avec le bois

En intégrant l'initiative CBCB, les signataires s'engagent à relayer les différents contenus (événements, annonces, collaborations, formations, etc.) au sein des plateformes de communication dédiées aux membres de votre équipe et à l'externe.

Les signataires seront également invités à partager, sur les plateformes de votre entreprise, votre engagement ainsi que les réductions GES des bâtiments que vous aurez réalisés.

Cecobois, par l'intermédiaire de l'initiative CBCB, déploiera une campagne de communication sur la décarbonation et s'assurera de compiler et de communiquer les gains réalisés en matière de GES évités par l'utilisation du bois. Une emphase sur les projets bas carbone et les stratégies de réduction des signataires permettront de souligner les efforts des bureaux de professionnels ayant réalisés une évaluation comparative de GES.

ADHÉREZ DÈS AUJOURD'HUI !

Processus d'adhésion à la Coalition CBCB:

1. Prendre connaissance des informations sur le site web dont le guide d'adhésion PRO
2. Communiquez avec l'équipe CBCB pour planifier une première rencontre d'information
3. Signer la lettre d'engagement
4. Identifier un Leader bas carbone au sein de votre entreprise;
5. Compléter votre plan d'action avec l'équipe CBCB
6. Fournir votre logo (format JPEG ou PNG).

Pour en savoir plus :
cbc@cecobois.com



Usine de Charpentes Montmorency
© Dave Tremblay

